

APM

Mercredi 19 janvier 2011 – 19:24

Toxicomanie: la Mildt évoque des "pistes" pour améliorer la prise en charge sanitaire des plus précaires

PARIS, 19 janvier 2011 (APM) - Le président de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), Etienne Apaire, a présenté mercredi une série de mesures pour améliorer la prise en charge sanitaire des toxicomanes les plus précaires.

Etienne Apaire a été entendu par la mission commune Assemblée nationale-Sénat sur la toxicomanie.

Il a indiqué que la Mildt travaillait avec le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, Xavier Bertrand, et la secrétaire d'Etat à la santé, Nora Berra, à "plusieurs pistes" sur les soins aux personnes précaires.

Etienne Apaire a clairement indiqué que ces propositions étaient une réponse aux partisans des "salles de shoot", qui défendent leur création au nom de l'accès aux soins des plus précaires.

Le président de la Mildt a également précisé qu'il avait commencé la préparation du prochain plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies qui portera sur 2012-16.

Les horaires des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues (Caarud) pourraient être adaptés aux habitudes des usagers avec des ouvertures les soirées et le week-end, a-t-il avancé.

Etienne Apaire a évoqué une autorisation de prescription du traitement de substitution aux opiacés méthadone (Méthadone AP-HP*, commercialisé par Bouchara-Recordati) dans les Caarud.

Pour cela, le centre devrait passer une convention avec un centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa), qui a l'autorisation de délivrer la méthadone. L'objectif est de réduire le délai d'accès au médicament.

Il a d'ailleurs estimé que le cadre de prescription de la méthadone était "beaucoup trop rigoureux".

Etienne Apaire a évoqué le développement "d'équipes mobiles", comme des bus, proposant des prestations complètes. Ces équipes mobiles doivent comprendre des psychiatres, en raison des comorbidités psychiatriques fréquentes des usagers de drogues en situation de précarité. Mais ces équipes devraient aussi prendre en charge les hépatites.

Les unités mobiles interviendraient dans des zones aujourd'hui non couvertes par les Csapa et les Caarud. Etienne Apaire a par ailleurs indiqué que la Mildt travaillait à la mise à disposition de Fibroscan* dans les Csapa et les Caarud pour faciliter le diagnostic d'infection par l'hépatite C.

Le président de la Mildt a également évoqué la mise en place "d'unités de vie adaptées à l'extrême précarité". Il a pris pour exemple le "plan crack" de Paris qui a décidé la mise en place de telles structures.

Il a rappelé qu'il y avait actuellement 440 Csapa et 130 Caarud.